

L'électricité de la Société Générale passe au vert

La Société Générale a pris la décision d'acquérir de « l'électricité verte » pour son siège de La Défense. La banque s'engage ainsi à ce que l'équivalent de la consommation annuelle de ses tours Alicante et Chassagne soit produite par des énergies renouvelables à compter de 2005.

Ces tours consomment 55 000 MWh par an, soit près du quart de la consommation électrique du Groupe Société Générale en France.

Afin d'honorer son engagement sur le long terme, la Société Générale a fait appel à Gaselys, sa filiale commune avec Gaz de France spécialisée dans le trading d'énergie, pour couvrir l'achat de « certificats verts »*.

Cette démarche illustre les engagements pris par la Société Générale en matière de responsabilité sociale et environnementale : signature en 2001 de la Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable élaborée sous l'égide du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement), signature en 2003 du Global Compact sous l'égide de l'ONU.

La Société Générale, membre du Conseil National du Développement Durable, est notée par les principales agences spécialisées dans le développement durable et a été sélectionnée par les 4 indices boursiers faisant référence en matière d'investissement socialement responsable : DJ Sustainability Index World, DJ Sustainability Index STOXX, ASPI Eurozone et FTSE 4 Good.

Groupe Société Générale

La Société Générale est l'un des tout premiers groupes de services financiers de la zone euro. Avec 92 000 personnes dans le monde, son activité se concentre autour de trois grands métiers :

- Réseaux de détail & Services financiers qui comptent près de 18 millions de clients particuliers en France et à l'international.
- Gestions d'actifs & Services aux Investisseurs, où le Groupe compte parmi les principales banques de la zone euro avec 1 275 milliards d'euros en conservation et 353 milliards d'euros sous gestion à fin juin 2005.
- Banque de financement & d'investissement. SG CIB se classe durablement parmi les leaders européens et mondiaux en marché de capitaux en euro, produits dérivés, et financements structurés.

La Société Générale figure dans les quatre principaux indices internationaux de développement durable.

www.socgen.com

CONTACTS

SOCIETE GENERALE

Jérôme FOURRE
+33(0)1 42 14 25 00
Stéphanie CARSON-PARKER
+33(0)1 42 14 95 77
Hélène AGABRIEL
+33(0)1 41 45 97 13
Laura SCHALK
+33(0)1 42 14 52 86

COMM/PRS

Tour Société Générale
92972 Paris-La Défense cedex
France

Fax +33(0)1 42 14 28 98

www.socgen.com

SOCIETE GENERALE

Société Anonyme au capital
de 550 781 598,75 EUR
552 120 222 RCS PARIS



GROUPE

RESEAUX DE DETAIL & SERVICES FINANCIERS – GESTIONS D'ACTIFS & SERVICES AUX INVESTISSEURS – BANQUE DE FINANCEMENT & D'INVESTISSEMENT

Gaselys

Créée par Gaz de France (51%) et Société Générale (49%) pour intervenir sur les places de marchés gaz et électricité en Europe (hubs gaziers, bourses d'électricité, OTC), Gaselys s'est imposée comme l'un des tout premiers intervenants sur le gaz naturel et occupe une position reconnue sur le marché français de l'électricité.

En s'appuyant sur son activité de trading de produits physiques et financiers, Gaselys propose à l'ensemble des acteurs de la sphère énergétique une large gamme d'offres de risk management lié au domaine de l'énergie et des prestations d'optimisation d'actifs.

www.gaselys.com

Contact Gaselys : Sophie CARLIER +33 (0) 1 41 66 05 77

* LE MECANISME DES CERTIFICATS VERTS (CV)

L'électricité étant fongible sur le réseau interconnecté, il n'est pas possible de la tracer physiquement d'un lieu de production à un lieu de consommation donnés. Par conséquent, la garantie d'origine « verte » de l'électricité consommée est assurée par un mécanisme de droits appelés « Certificats Verts » (CV).

En Europe, un mécanisme de Certificats Verts existe et est géré par l'organisme indépendant RECS¹ et ses représentants nationaux, en France Observ'ER. *Le mécanisme a pour objectif de promouvoir financièrement la production d'électricité d'origine renouvelable.*

Chaque CV précise la centrale de production, la source d'énergie utilisée et la date de production de l'électricité certifiée « verte ». Il est crédité sur le compte détenu par le producteur auprès du RECS. Le producteur d'électricité peut alors vendre ce CV, à un intermédiaire ou directement à un consommateur final. *Cet échange de CV peut donc s'effectuer indépendamment des flux d'électricité fournie et/ou consommée par les parties.* Une fois vendu à un consommateur final, le CV est « retiré » par le RECS, ce qui garantit l'unicité d'utilisation par un consommateur des quantités d'électricité verte produites.

Le CV représente ainsi une source de revenus supplémentaires pour le producteur d'électricité verte destinée à encourager les investissements dans ce type de moyens de production.

¹ Renewable Energy Certificate System